

Compte-rendu de l'Atelier « Animation-Fête des Associations »

Jeudi 4 octobre 2012 - 17h45

Salle de réunion du 2ème étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs : UFAL, MJC Etoile, Réponse, MJC Lorraine, Différences et Découvertes, ADAYI, Société Lorraine d'Astronomie, MJC Centre Social Nomade.

Elu(s) : Azzam CHEIKH, Conseiller Municipal délégué à la Vie Associative, Philippe PONCELET, Conseiller Municipal délégué au suivi des dossiers CUGN.

Excusé : Manu DONATI, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie Participative.

Service de la Ville : *Vie Associative*

1. La mise en route de la fête des associations 2013

Comme chaque année, la fête se tiendra le dernier dimanche de juin. La date du 30 juin est donc retenue, sous réserve de validation par la municipalité.

Les référents de l'atelier : UFAL, REPOSE, MJC LORRAINE

M. CHEIKH précise que l'élection des référents se fait en réunion du Comité de Pilotage du Conseil des Associations.

Il est, à cette occasion, rappelé le rôle du référent : animer, préparer les réunions, participer à la validation des comptes rendus, représenter l'atelier lors des différentes réunions du conseil des associations. Cela nécessite donc une grande disponibilité et un fort engagement pour l'atelier.

Il est également demandé aux associations qui souhaitent s'engager dans cet atelier, de s'investir sur l'année pour que le groupe puisse fonctionner correctement. Ce groupe est composé de différentes personnes : représentants associatifs travaillant de manière collégiale, avec des représentants municipaux et le service Vie Associatif de la mairie.

2. Le bilan de la fête des associations 2012

Bien qu'abordable lors de la précédente réunion, il convient de dresser un bilan afin de tirer profit des points positifs et négatifs ;

Les points positifs majeurs ;

- Aucune pollution sonore à déplorer à l'instar des autres années
- La batucada fut un formidable succès et a clôturé la fête au delà des espérances de tout à chacun
- La yourte fut un succès, par son emplacement au calme et son caractère fédérateur, propice aux contes et à l'imagination
- Aucune voiture n'a pénétré l'enceinte de la fête tant qu'il y avait du public, contrairement aux autres années
- Le nombre de visiteurs, chaque année plus important.

Les points négatifs majeurs abordés au cours de la réunion et les solutions envisagées :

- **Stand Restauration**

Victime du succès de la fête des associations, la file d'attente pour le service restauration fut très longue toute la journée. Depuis quelques années et pour des questions d'hygiène alimentaire, c'est Vandoeuvre Animation qui gère la restauration de la fête, cette association ayant l'expérience et les compétences pour se faire.

Afin de régler ce problème, une rencontre avec Vandoeuvre Animation aura lieu afin d'étudier le champ des possibilités (ex : location de matériel, mise à disposition de moyens humains supplémentaires...).

- **Animation des stands**

Quelques stands ont manqué d'animations propres à leur stand et, par extension de visiteurs. Il est proposé de permettre la dégustation de gâteaux/thé afin d'attirer le public. La vente de produits alimentaires restera interdite.

- **Animation des chapiteaux**

Il conviendra d'insister auprès des associations sur l'importance de travailler (ou de revoir) les animations proposées dans les chapiteaux afin de les rendre plus attractif auprès du public toujours plus nombreux.

- **Présentation des associations**

Certaines associations déplorent de ne pas avoir été présentées, ni leurs activités, au micro. Cet oubli est à éviter à l'avenir.

Pour le futur, l'idée du quizz abordé l'an passé pourra être remise au goût du jour afin de faire connaître les associations (réponse à une question du quizz à aller chercher dans un stand par exemple). Un travail préalable sera donc éventuellement à faire avec les associations.

- **Vente**

Malgré la signature de la charte l'interdisant, une association s'est fait payer pour des prestations de tatouage au Henné. Il est rappelé que cette fête n'est pas une fête commerciale, qu'il s'agit de mettre les associations en avant sans rapport à l'argent. Ce choix a été réfléchi et prit tous les ans et sera renouvelé pour cette édition. L'association en question sera contactée pour que cela ne se reproduise plus.

3. Melting pot d'idées nouvelles

- **Bonjour dans toutes les langues**

L'idée est à garder mais à repenser pour que cela soit plus visible.

- **Mutualisation des moyens**

La date de la fête coïncidant avec le début des activités City Plage (organisé par le service jeunesse) et Eté Chapitô (organisé par la MJC Centre Social Nomade), il a été proposé de mutualiser les moyens (ex : yourte, animations...).

Il faut cependant se méfier de la lisibilité des événements organisés pour le public et d'une implantation sur site différente.

- **Conférence**

L'intervention du conférencier sous forme de spectacle a été très appréciée. S'y prendre le plus en amont possible cette année permettra de trouver un intervenant davantage connu. Voir pour une retransmission en direct, via une radio, de la conférence.

4. divers

Suite aux retards des associations pour rendre les fiches d'inscription et chartes, il conviendra de prévenir les associations de leur rôle, pour éviter de devoir trouver de solutions de dernière minute pour les retardataires.

Dans la même idée, les quelques associations qui ont réservé un stand sans être présent ensuite le jour de la fête pourront faire l'objet d'un courrier de la municipalité.

La prochaine réunion aura lieu exceptionnellement au **GRAND SALON DU DOMAINE DU CHARMOIS**:

Jeudi 18 octobre 2012 - 17h45

Cet atelier se réunira tous les 1er et 3èmes jeudi de chaque mois.

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Présentation du bilan financier de la fête 2012
- Définition du prochain thème de la fête
- Pistes pour le conférencier
- Election des référents d'atelier
- Questions diverses